

**REUNION BE
LUNDI 05 JUILLET 2021**

Membres Présent(s)	DE JAEGERE Laurence, DESMET Joëlle, GEFFROY Christine, GOSSE Cédric, LEGRAND Christophe, MENTRE Loïc, SAEZ Eric, SERRANO Didier
Invité(s) à titre consultatif	BOISSIERE Daniel, KIRCHEN Fatima, MASSIAS Laurent, MAZE Benjamin, PETIT Yannick, SAMMUT Thierry, VERNADET Paul Emile.
Absent(s) excusé(s)	CORDIER Yves, DUPONT Anne Charlotte.

Plus de la moitié des membres du Bureau Exécutif étant présents, dont le Président et au moins le Secrétaire Général ou le Trésorier Général, le Président Cédric GOSSE, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

1. Elections du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF)	1
2. "Live JO de Tokyo au Trocadéro" Action FFTRI / LRTRI	2
3. La rénovation de la formation 2018/2022 : tarification	2
4. Conseil d'Administration du 19/07	3
5. AG août 2021	3
5.1. proposition date / lieu / modalité d'organisation	3
5.2. proposition ordre du jour : coûts 2022	3

1. Elections du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF)

L'assemblée générale électorale du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) du lundi 5 juillet 2021 a réélu Marie-Amélie LE FUR à la présidence du Comité Paralympique et Sportif Français et a nommé son nouveau conseil d'administration. Présentée par le conseil d'administration à l'assemblée générale du CPSF qui l'a approuvée à l'unanimité, la présidente sortante Marie-Amélie LE FUR a été réélue et confirmée à la tête du CPSF pour un nouveau mandat de 4 ans.

En parallèle, le Président Cédric Gosse, a été élu membre du Conseil d'Administration du CPSF, dont voici la liste :

- Cédric GOSSE (FF Triathlon)
- Jean-Jacques MULOT, (FF Aviron)
- Charles GANDIA, (FF Golf)
- Marie-Amélie LE FUR (FF Handisport)
- Guislaine WESTELYNCK (FF Handisport)
- Sylvain PAILLETTE (FF Handisport)
- Gaël RIVIÈRE (FF Handisport)
- Nathalie CATAJAR (FF Sport Adapté)
- Claude GISSOT (FF Sport Adapté)
- Sandrine DESTOUCHES (FF Sport Adapté)
- Marc TRUFFAUT, (FF Sport Adapté)
- Tanguy DE LA FOREST, Représentant des athlètes

2. "Live JO de Tokyo au Trocadéro" Action FFTRI / LRTRI

Pour les JO de Tokyo, à l'initiative du CNOSF, une « fan zone » gratuite s'installe du 23 juillet au 8 août 2021 dans les jardins du Trocadéro aux pieds de la Tour Eiffel.

- Occupation temporaire validée par le CNOSF pour le triathlon les 26 et 27 juillet de 12h à 18h30

Il est proposé de réaliser, en partenariat avec la ligue Ile de France, une opération d'initiation en utilisant la Triathlon Immersive Room (Vélos connectés + Projection des parcours JO sur grand écran). Concrètement, les visiteurs pourront s'exercer sur une section des parcours Olympiques et Paralympiques (2' maximum).

Les membres du BE valident à l'unanimité la mise en place de l'opération proposée.

3. La rénovation de la formation 2018/2022 : tarification

La rénovation de la formation fédérale et la proposition d'harmonisation des tarifs des formations ont été présentés au BE du 07 juin 2021. Suite à cette réunion, une concertation des présidents de ligues a été organisée par la mission Formation.

Il est proposé la mise en place d'un tarif national

- pour le BF1 : 86 € (prix identique pour les licenciés et les non licenciés)
- pour le BF2 : entre 260 € et 310 € selon le module de spécialité retenu soit dans le détail
 - Tronc commun = 210 €
 - Module santé = 50 €
 - Modules jeunes, adultes, raid = 100 € par module

Dans la mesure où seules cinq ligues ont participé à la réunion de concertation, le BE demande à la mission Formation de relancer la consultation des ligues.

Ce point sera réexaminé par le BE dans un mois.

4. Conseil d'Administration du 19/07

Le BE propose la tenue d'un conseil d'administration ouvert aux présidents de ligue le 19 juillet prochain avec pour ordre du jour les points suivants :

- AG de validation des coûts 2022 :
 - Date : jeudi 05 août 2021 à 18h
 - Lieu : Visioconférence
 - Projet d'ordre du jour : validation des coûts 2022
- Proposition des coûts 2022
- Calendrier prévisionnel des réunions fédérales

Cette proposition d'ordre du jour est validée par le BE.

5. AG août 2021

5.1. proposition date / lieu / modalité d'organisation

Le BE proposera au prochain Conseil d'Administration, organe compétent en la matière, la date / lieu / modalité d'organisation de l'Assemblée Générale :

- date et heure : jeudi 5 août 2021, 18h00
- lieu / modalité d'organisation : par visioconférence

5.2. proposition ordre du jour : coûts 2022

Le BE proposera au prochain Conseil d'Administration, organe compétent en la matière, l'ordre du jour suivant : Proposition des coûts 2022

Le Président GOSSE clôture la séance et remercie les membres du Bureau Exécutif pour leur participation.

Cédric GOSSE
Président

Didier SERRANO
Secrétaire Général